



Inauguration de logements à loyer modéré au quartier Lenkeschléi

- 8 mai 2023 -

Ce lundi 8 mai 2023 ont été inaugurées 5 nouvelles maisons unifamiliales à loyer modéré dans la rue Milly Steinmetz-Ludwig du quartier Lenkeschléi, en présence de Henri Kox, ministre du Logement.

Ces nouveaux logements locatifs comprennent chacun 3 chambres à coucher, une grande pièce à vivre avec cuisine ouverte, le tout réparti sur deux étages, ainsi qu'un garage et un petit jardin. Ces maisons sont conçues pour des familles avec deux enfants. L'une d'entre elle est d'ores et déjà occupée par une famille, une autre est prête à l'être, trois maisons sont en passe d'être terminées et de pouvoir accueillir à leur tour des familles.

Les travaux de construction ont débuté à l'été 2021 pour un coût total de 3,790 millions d'euros, dont 2,718 millions ont été subsidiés par le ministère du Logement.

Ces nouveaux logements à loyer modéré viennent s'ajouter au parc locatif de la Ville de Dudelange qui ne cesse de s'agrandir d'année en année. Au total, le service Logement de la ville gère à présent 34 unités de logement sociaux (dont 11 sont conventionnés par d'autres partenaires sociaux comme Profamilia, Jugend- an Drogenhëllef ou encore la Croix-Rouge Luxembourgeoise).

L'office social de la Ville de Dudelange, quant à lui, gère 55 logements sociaux, sont 42 via la Gestion locative sociale (GLS) conventionnée avec le ministère du Logement.

D'autres projets de logements sociaux sont en cours

La Ville de Dudelange investit continuellement dans son parc de logements abordables. Ainsi, 12 nouvelles unités (maisons uni- et bifamiliales) sont en cours de construction rue Nic Bodry, dans le quartier Ribeschpont. Elles seront également gérées par le service Logement. 17 autres unités d'habitation sont prévues dans le nouveau quartier d'habitation « A Bëlleg », qui relèveront des dispositions relatives à la construction de logements sociaux. En outre, la ville acquiert aussi ponctuellement des biens à des particuliers, afin d'y aménager des unités de

logements supplémentaires. Elle a ainsi récemment acheté une maison pour la transformer en 5 à 6 nouvelles unités de logements après transformations.

Pour rappel, à la fin de l'année 2022, des logements à loyer modéré avaient été inaugurés dans la rue du Commerce, en présence du ministre du Logement, Henri Kox. C'est une ancienne ferme qui a été complètement rénovée et transformée en 10 chambres meublées et 2 appartements, le tout sur une surface de 380 m². Une partie de ce logement est réservée à l'accueil de réfugiés ukrainiens, l'autre est destinée à de jeunes Dudelangeois de 18 à 30 ans, qui bénéficient d'un revenu régulier mais rencontrent des difficultés à se loger sur le marché classique de l'immobilier. Ce projet de « logements pour jeunes actifs », géré par l'Office social, a été lancé au début de l'année 2023.

Un appel aux propriétaires

Pour répondre aux nombreuses demandes en matière de logements abordables, l'Office social lance régulièrement des appels aux propriétaires qui souhaitent louer leur bien immobilier. Parmi les avantages, le loyer mensuel est garanti et un abattement fiscal de 75 % est appliqué sur les revenus locatifs nets à partir de l'année d'imposition 2023. Le bien immobilier, entretenu par l'Office social avec le soutien de la Ville de Dudelange, est disponible dans un délai raisonnable. Les propriétaires qui souhaiteraient donner en location leur bien immobilier à l'Office social de Dudelange peuvent le contacter au 516121-762 ou par mail à office.social@dudelange.lu.

Le collège des bourgmestre et échevins

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol